



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Alimentation locale et solidaire : 442 nouveaux projets sélectionnés dans le cadre du plan France Relance

15 septembre 2021

Grâce au plan France Relance, 442 projets locaux œuvrant pour favoriser l'accès du plus grand nombre à des produits frais et de qualité vont être lancés. Ces financements, à hauteur de 12,3 millions d'euros pour cette première vague, permettront d'initier de nombreuses initiatives comme la mise en place d'épiceries solidaires ou de réseaux de distribution pour ceux qui en ont le plus besoin ou en sont le plus éloignés. Le dispositif reste ouvert à de nouveaux projets via les réseaux des préfetures.

La crise sanitaire a mis en exergue la difficulté pour certains de nos concitoyens à avoir accès à une alimentation locale, fraîche, saine et à un prix abordable. Face à l'accroissement du nombre de personnes isolées ou en situation de précarité, les initiatives portées par des associations, des entreprises, des acteurs de l'économie sociale et solidaire, des collectivités se sont multipliées sur tout le territoire pour proposer une alimentation locale et de qualité au plus grand nombre.

Le plan France Relance vient soutenir ces initiatives de proximité avec une enveloppe de 30 millions d'euros autour de trois axes :

- le soutien aux producteurs ayant entrepris des démarches collectives de structuration de l'approvisionnement en produits locaux et de qualité ;
- le soutien aux associations, aux entreprises (PME/TPE/start-up), aux communes et aux intercommunalités ayant des projets de mise à disposition d'une alimentation de qualité pour tous ;
- le soutien aux initiatives locales de développement de commerces solidaires ambulants destinés en particulier aux personnes isolées ou modestes.

Parmi les 442 projets sélectionnés aujourd'hui, quelques exemples inspirants peuvent être cités :

- **L'association AKATIJ et son projet d'épicerie solidaire et de boutique mobile à Kourou (Guyane)** pour sillonner les communes isolées de la région des Savanes et permettre à des publics isolés d'avoir accès à une alimentation saine et locale à petits prix.
- **La société « Les jardins du Volvestre » (Haute-Garonne) et le développement d'une *micro-plateforme logistique de proximité* revalorisant les produits déclassés** ou hors calibre des producteurs bio et locaux pour les mettre à disposition des structures d'aide alimentaire.
- **Le FERM'DRIVE'15 et la création deux nouveaux points de retraits et de livraison sur les communes de Murat et de Prunet (Cantal)** pour répondre aux phénomènes d'isolement et de

vieillesse des populations rurales en leur mettant à disposition des paniers à domicile composés de produits frais et de qualité.

- **L'association de la Croix Rouge Française de Laval (Mayenne) et le lancement d'un camion épicerie solidaire à destination des étudiants** présents en dehors du campus central et poursuivant leur cursus des sites excentrés et répartis sur le reste du département.
- **La Commune de Lavaveix-les-Mines (Creuse) et le lancement d'un tiers-lieu d'animation et de production de produits frais et locaux** à destination des habitants et de la cantine scolaire de la commune.

Ces 442 nouveaux lauréats régionaux viennent s'ajouter aux 9 projets déjà sélectionnés lors de la phase nationale de cet appel à projets au mois de mai dernier.

« Nous avons un défi commun : rendre accessible au plus grand nombre une alimentation locale et de qualité. Dans ce combat, le plan France Relance s'appuie sur la force du collectif et des acteurs locaux qui portent des projets fédérateurs et utiles à leur territoire. Des camions ambulants aux épiceries solidaires en passant par les paniers repas, toutes ces initiatives nous permettent d'agir au plus près de chacun et de lutter efficacement contre la précarité alimentaire notamment pour les personnes isolées. Le plan France Relance les soutient et vient souvent apporter le coup de pouce nécessaire à la concrétisation d'un projet profondément utile pour le bien commun. » **a déclaré Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation**

Contacts presse

Service de presse du ministère

Tel : 01 49 55 60 11

ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78 bis, rue de Varenne
75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr
www.alimentation.gouv.fr
@Min_Agriculture